

© GALLET ARCHITECTES



## Création d'un pôle scolaire en extension de l'école maternelle Commune de MESSIMY (69)

GALLET ARCHITECTES

**Groupe scolaire : 8 classes élémentaires - 180 élèves**  
**Restauration avec production sur place : 280 repas/jour**  
**Accueil périscolaire**

**Budget : 4,5 M€ HT**  
**Année de la mission : 2022 - 2023**  
**Missions MP CONSEIL : Prog / AMO**

### LE PROJET

La Commune de MESSIMY a décidé d'engager un regroupement des écoles publiques et des services scolaires sur un site unique. Le projet consiste à construire un pôle scolaire sur le site de la Chaussonnée au centre du village.

Le pôle scolaire comprendra l'école maternelle existante, une nouvelle école élémentaire publique, un restaurant scolaire et une garderie périscolaire pouvant accueillir les enfants des trois écoles de la commune. Les accès devront être facilités entre les écoles publiques et les services périscolaires.

La nouvelle école élémentaire devra être fonctionnelle et répondre aux nouveaux usages (salle plus grande pour du travail en groupes, salle d'évolution...).

Le restaurant scolaire et la garderie périscolaire devront avoir une capacité supérieure à l'existant et permettre facilement les flux entre ces services et les écoles.

### LA MISSION MP CONSEIL

Nous avons accompagné la Commune de MESSIMY dans le cadre de la revue de l'étude de faisabilité ainsi que la réalisation du programme technique détaillé.

Ces phases d'études ont permis de conforter la faisabilité du projet et de définir avec la Commune l'ensemble des besoins à couvrir permettant notamment de définir du périmètre fonctionnel, spatial et budgétaire de l'opération.

Ainsi dans la continuité du suivi réalisé jusqu'alors, nous avons organisé et suivi le concours de maîtrise d'œuvre.